

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Lac-Sergent tenue le 17 mai 2010, à 19h30 à la Base de Plein Air 4 Saisons.

1. OUVERTURE

Étaient présents :

Madame le maire suppléant	Johanne Tremblay-Côté, conseillère
Madame la conseillère	Hélène D. Michaud
Messieurs les conseillers	Grégoire Dubé et François Garon

Était absent : Denis Racine, maire

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum et Mme Johanne Tremblay-Côté, maire suppléant, annonce que la séance est ouverte.

Assistent également à la séance, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière et 5 personnes.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour**
4. **Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 avril 2010 et de la séance extraordinaire du 3 mai 2010**
5. **Correspondance : Voir liste**
6. **Trésorerie :**
 - 6.1 Rapport financier au 30 avril 2010
 - 6.2 Approbation de la « Liste détaillée des chèques pour la période 4 – avril 2010 »
 - 6.3 Présentation des « Comptes à payer - mai 2010 »
7. **Dépôt de documents**
 - 7.1 Liste des permis émis pour le mois d'avril 2010
 - 7.2 CCU – procès-verbaux des rencontres du 17 mars et 7 avril 2010
 - 7.3 État des résultats au 30 avril 2010
 - 7.4 Rapport d'interventions du service des incendies – avril 2010
8. **Avis de motion**
9. **Règlements**
10. **Résolutions**
 - 10.1 Demandes faites dans le cadre des règlements relatifs au PIIA
 - 10.2 Modification à la Convention d'occupation du Centre communautaire par l'Association Nautique du Lac Sergent
 - 10.3 Mandat à la MRC de Portneuf pour la réalisation de la mise à jour 2008-2009 de la carte urbaine 1 :1 000
 - 10.4 Nomination d'un conseiller à titre de représentant du conseil au sein du Comité des Loisirs et de la Culture
 - 10.5 Nomination d'un conseiller à titre de représentant de la Ville de Lac Sergent au sein du Conseil d'administration de la CAPSA
 - 10.6 Participation de la Ville de Lac Sergent au 1^{er} rendez-vous des Bassins Versants de la zone de gestion de l'eau des rivières Ste-Anne, Portneuf, La Chevrotière et Belle-Isle
 - 10.7 Octroi de contrat à **Méritas Publicité enr.** pour la confection de 35 médailles
 - 10.8 Achat d'une paire de dos d'âne pour le secteur Tour-du-Lac Nord
 - 10.9 Versement de la subvention 2010 – Société de la Piste Jacques-Cartier-Portneuf
 - 10.10 Avis de condoléances – Mme Mildred Simard
 - 10.11 Avis de condoléances – Mme Simone Carrier Dion
 - 10.12 Avis de condoléances – Mme Georgette Paquet
 - 10.13 Avis de condoléances – M. Jean-Guy Auger
11. **Suivi des affaires en cours et affaires nouvelles**

**AJOUT
AJOUT**

12. Période d'intervention des conseillers et conseillères sur les sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour
 13. Deuxième période de questions
 14. Clôture de la séance
 15. Levée de l'assemblée
-

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Johanne Tremblay-Côté, maire suppléant, fait la lecture de l'ordre du jour.

10-05-117

II EST PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

AJOUT	10.12	Avis de condoléances – Mme Georgette Paquet
AJOUT	10.13	Avis de condoléances – M. Jean-Guy Auger
CORRECTION	10.7	Octroi de contrat à <i>Méritas Publicité enr.</i> pour la confection de 70 médailles

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2010 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 MAI 2010

Séance ordinaire du 19 avril 2010

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie dudit procès-verbal, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

10-05-118

IL EST PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2010 soit adopté tel que présenté;

QUE M. Denis Racine, maire, et la secrétaire-trésorière, soient par la présente résolution, autorisés à le signer.

Séance extraordinaire du 3 mai 2010

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie dudit procès-verbal, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

10-05-119

IL EST PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 mai 2010 soit adopté tel que présenté;

QUE M. Denis Racine, maire, et la secrétaire-trésorière, soient par la présente résolution, autorisés à le signer.

5. CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la liste de correspondance du mois de mai 2010 et la dépose.

6. TRÉSORERIE

6.1 RAPPORT FINANCIER AU 30 AVRIL 2010

À la demande de Mme Tremblay-Côté, maire suppléant, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière, fait la lecture du rapport financier au 30 avril 2010

10-05-120

IL EST PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE ledit rapport financier soit adopté tel que lu.

6.2 APPROBATION DE LA LISTE DÉTAILLÉE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE # 4 AVRIL 2010

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie de la liste des chèques émis, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

La secrétaire-trésorière fait le dépôt de la liste détaillée des chèques pour la période 4 dont le paiement a déjà été autorisé totalisant 75 435.69\$.

10-05-121

IL EST PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE ladite liste de chèques émis pour le mois d'avril 2010 soit adoptée tel que présentée.

6.3 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER – MAI 2010

À la demande de Mme Tremblay-Côté, maire suppléant, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière, fait la lecture des comptes à payer pour le mois de mai 2010.

10-05-122

IL EST PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes à payer au montant 9 638.15 \$ liste en annexe, soient acceptés tels que présentés par la secrétaire-trésorière et qu'un certificat de disponibilité de crédit soit émis par la secrétaire-trésorière.

7. DÉPÔT DE DOCUMENTS

7.1 Liste des permis émis pour le mois d'avril 2010

Chacun des membres du Conseil ayant reçu la liste des permis émis pour le mois d'avril 2010, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Que la liste des permis émis pour le mois d'avril 2010 soit annexée au présent procès-verbal.

7.2 CCU – procès-verbaux des rencontres du 17 mars et 7 avril 2010

Mme Johanne Tremblay-Côté, maire suppléant, dépose pour être annexé au présent procès-verbal, les procès-verbaux des rencontres du 17 mars et 7 avril 2010.

7.3 État des résultats au 30 avril 2010

La secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport budgétaire au 30 avril 2010 et une copie est remise aux membres du Conseil.

7.4 Rapport d'interventions du service des incendies – avril 2010

Mme Johanne Tremblay-Côté, maire suppléante, dépose pour être annexé au présent procès-verbal, les rapports d'interventions du service des incendies – avril 2010.

8. **AVIS DE MOTION**

9. **RÈGLEMENTS**

10. **RÉSOLUTIONS**

10.1 Demandes faites dans le cadre des règlements relatifs au PIIA

ATTENDU QUE certaines demandes de permis ont été analysées lors de la rencontre du 4 mai dernier du Comité Consultatif d'Urbanisme, lesquelles apparaissent au tableau synthèse du même jour et annexé au présent procès-verbal ;

10-05-123

IL EST PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal fait siennes les recommandations et conditions du Comité consultatif d'urbanisme figurant au tableau et accepte les demandes de permis déposées en vertu du PIIA recommandées par le CCU et figurant à ce même tableau;

QUE l'inspecteur municipal soit autorisé à émettre les permis conformément à la réglementation d'urbanisme;

QUE cette acceptation ne porte que sur le PIIA et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation d'urbanisme.

10.2 Modification à la Convention d'occupation du Centre communautaire par l'Association Nautique du Lac Sergent

ATTENDU QUE la Ville est propriétaire d'un immeuble connu et désigné comme étant le Club nautique du Lac Sergent, situé au 1466, chemin du Club nautique, Lac Sergent;

ATTENDU QUE l'Association Nautique occupe le Club nautique depuis sa construction en 1966;

ATTENDU QUE les parties ont accepté une convention écrite fixant les termes et conditions d'occupation selon lesquels la Ville de Lac-Sergent consent à ce que l'Association nautique occupe le bâtiment communautaire et utilise les équipements de la Ville qui y sont disponibles;

ATTENDU QUE les parties désirent modifier cette convention;

10-05-124

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la convention écrite fixant les termes et conditions d'occupation du Club Nautique par l'Association soit modifiée de la façon suivante, en y ajoutant à la suite du point 4.8, le point suivant :

4.9 Il est interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment et de se servir d'aucune cuisinière ou de tout autre appareil à cuisson générant une flamme, réchaud, brûleur ou autre.

Est également interdit: les feux de camp, les feux d'artifice ou l'utilisation de toute autre matière dangereuse tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

QUE Mme Tremblay-Côté, maire suppléante, et la sec.-trés. soient par la présente résolution, autorisés à signer cette convention d'occupation.

10.3 Mandat à la MRC de Portneuf pour la réalisation de la mise à jour 2008-2009 de la carte urbaine 1 :1 000

- 10-05-125**
- EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents
- DE** confier à la MRC de Portneuf la tâche de procéder à une entente globale avec le regroupement des arpenteurs ayant leur place d'affaires sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de Portneuf pour et au nom de la Ville de Lac Sergent et des autres municipalités qui y consentent, pour la prise de **relevés techniques** nécessaires à la mise à jour de la cartographie topographique minimale (1 :1 000);
- DE** confier à la MRC de Portneuf la tâche de réaliser la **cartographie** assistée par ordinateur en corrigeant le fichier numérique de la carte topographique minimale 1 :1 000 de la Ville de Lac Sergent.
- QUE** les coûts reliés à ces travaux estimés à 1 350 \$ excluant les taxes applicables soient imputés au poste budgétaire : Urbanisme – services professionnels 261-0411.
- 10.4 Nomination d'un conseiller à titre de représentant du conseil au sein du Comité des Loisirs et de la Culture
- 10-05-126**
- EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents
- De** nommer M. Grégoire Dubé, conseiller à titre de représentant du Conseil au sein du Comité des Loisirs et de la Culture.
- 10.5 Nomination d'un conseiller à titre de représentant de la Ville de Lac-Sergent au sein du Conseil d'administration de la CAPSA
- 10-05-127**
- EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents
- De** nommer M. Grégoire Dubé, conseiller à titre de représentant de la Ville de Lac Sergent au sein du conseil d'administration de la CAPSA.
- 10.6 Participation de la Ville de Lac Sergent au 1^{er} rendez-vous des Bassins Versants de la zone de gestion de l'eau des rivières Ste-Anne, Portneuf, La Chevrotière et Belle-Isle
- ATTENDU QUE** le 1^{er} rendez-vous des Bassins Versants de la zone de gestion de l'eau des rivières Ste-Anne, Portneuf, La Chevrotière et Belle-Isle aura lieu à l'auberge du Couvent, St-Casimir le 10 juin prochain;
- 10-05-128**
- EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents
- QUE** Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère et M. Grégoire Dubé, conseiller participent au 1^{er} rendez-vous des Bassins Versants le 10 juin prochain à St-Casimir;
- 10.7 Octroi de contrat à **Méritas Publicité enr.** pour la confection de 70 médailles
- CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Lac Sergent entend assurer le suivi de la Politique de reconnaissance du mérite et du bénévolat par la remise de médailles annuelle;
- CONSIDÉRANT QUE** la firme **Méritas Publicité enr.** nous a fait parvenir une soumission fort intéressante pour la production de 70 médailles Honneur au mérite et Reconnaissance du bénévolat avec boîtiers respectifs;
- 10-05-129**
- EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la Ville de Lac Sergent octroi le contrat à l'entreprise **Méritas Publicité enr.** pour la confection de 70 médailles au montant de 3 713.59 \$ incluant les taxes et les boîtiers respectifs;

ET QUE les dépenses prévues dans cette résolution soient chargés au poste budgétaire 213-0342 – Gestion financière et administrative / armoiries, logo.

10.8 Achat d'une paire de dos d'âne pour le secteur Tour-du-Lac Nord

ATTENDU QUE la Ville désire installer des dos d'âne sur le chemin Tour-du-Lac Nord, près de l'intersection du chemin Elphège-Rochette;

ATTENDU QU'un minimum d'une paire est nécessaire, dépendant de la largeur de la rue;

ATTENDU QUE le coût d'achat pour une paire est de 247.50\$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE le coût d'achat pour la signalisation requise pour informer de la présence de dos d'âne est de 110.90\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

10-05-130

D'AUTORISER, à titre de projet pilote, l'achat d'une paire de dos d'âne plus la signalisation requise auprès de Signalisation Lévis au montant de 404,54 \$ plus les taxes applicables;

QUE les dépenses prévues dans cette résolution soient chargées au poste budgétaire Circulation –Signalisation routière / 235-5649.

10.9 Versement de la subvention 2010 –Société de la Piste Jacques-Cartier-Portneuf

ATTENDU QU'UN accord est intervenu entre les MRC et les municipalités riveraines pour combler le déficit récurrent établissant les quotes-parts ainsi, fondées sur la longueur de la Piste, la population et la richesse foncière uniformisée :

ATTENDU QUE cette Piste constitue un atout non négligeable dans l'offre de loisir des deux MRC et des municipalités qui y sont riveraines, dont la Ville de Lac-Sergent ;

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

10-05-131

QUE la Ville de Lac-Sergent consente une subvention au montant de 750 (sept cent cinquante) dollars pour l'année 2010 à la Société de la Piste Jacques-Cartier/Portneuf ;

ET QUE cette subvention soit imputée au poste budgétaire – Loisirs/culture – subvention piste cyclable – 271-1971.

10.10 Avis de condoléances – Mme Mildred Simard

CONSIDÉRANT le décès survenu le 17 avril 2010 de Mme Mildred Simard, ayant résidée de nombreuses années au lac Sergent;

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par Mme Hélène D. Michaud, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

10-05-132

QUE le Conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent présente ses condoléances à la famille.

10.11 Avis de condoléances – Mme Simone Carrier Dion

CONSIDÉRANT le décès survenu le 11 mai 2010 de Mme Simone Carrier Dion;

10-05-133

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent présente ses condoléances à la famille, dont plus particulièrement son fils, Richard Dion.

10.12 Avis de condoléances – Mme Georgette Paquet

CONSIDÉRANT le décès survenu la semaine dernière de Mme Georgette Paquet; résidente depuis de nombreuses années au lac Sergent;

10-05-134

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent présente ses condoléances à la famille, dont plus particulièrement sa fille, Lucie et son fils, Louis.

QU'une somme de vingt-cinq (25.00) dollars soit versée à la mémoire de Mme Paquet à l'organisme déterminé par la famille.

10.13 Avis de condoléances – M. Jean-Guy Auger

ATTENDU le décès survenu le 17 avril 2010 de M. Jean-Guy Auger;

ATTENDU QUE M. Auger a occupé la fonction de conseiller à la Ville de Lac Sergent de 1965 à 1981;

10-05-135

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent présente ses condoléances à la famille, dont plus particulièrement son épouse, Mme Pierrette Lirette.

11. SUIVI DU CONSEIL ET AFFAIRES NOUVELLES

12. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS SUR DES SUJETS HORS DE L'ORDRE DU JOUR

13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions sont posées et répondues.

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Johanne Tremblay-Côté, maire suppléant, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

10-05-136

IL EST PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 20h26.

Certificats de crédits

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce _____ (date)

Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière

Johanne Tremblay-Côté
Maire suppléant

Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière